

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
23 rue des Perrières 42700 FIRMINY**

Monsieur Bernard BONNE
Président du Conseil Général de la Loire
2 et 3 rue Charles De Gaulle

42022 ST ETIENNE cedex 01

Firminy le 27 mai 2014

Monsieur le Président,

Suite à notre demande d'entretien avec, Monsieur le Maire et Conseiller Général Marc PETIT, afin de connaître l'état d'avancement du dossier de la RD 500, nous avons été reçus le 20 mai 2014 en Mairie car beaucoup d'incompréhensions s'étaient installées entre nous.

Nous ne pouvons cacher notre surprise en apprenant que le Conseil Général n'avait pas encore retourné la convention concernant la pose du plateau traversant au carrefour Fayol/rue des Perrières, est-il besoin de rappeler que cette convention vous a été adressée le **29 janvier 2014 !!!**, Nous apprenons d'autre-part que lors d'un récent entretien avec Messieurs Jean Paul DEFAYE et Christophe SALVAT il a été précisé à Monsieur le Conseiller Général, Marc Petit, que vous ne financeriez qu'une infime partie du plateau....

Vous ne pouvez que comprendre que nous nous adressions à vous car nous avons acquis la certitude que cet équipement serait pris en charge par le Conseil Général d'autant que Monsieur Le Maire de Firminy nous a écrit le 29 janvier en nous précisant qu'il avait un accord oral avec Jean Paul DEFAYE et Christophe SALVAT. Il est important de vous préciser que nous avons entendu les mêmes propos, de la part de ces deux personnes, au cours de la réunion qui s'est tenue au Conseil Général le 22 janvier 2014.

Pour rappel le crédit affecté à la construction du giratoire du Bas de la Côte est disponible et **peut très largement compenser cet investissement pour la sécurité du boulevard.**

De même lors de cette réunion du 22 janvier, Messieurs DEFAYE et SALVAT nous avaient fait la promesse d'une rencontre avec toutes les parties avant la fin du 1^{er} semestre, afin de prendre connaissance de l'avancement des études concernant le contournement de la RD 500, serait-il illusoire de croire en cette promesse ?.

Pour mémoire un extrait de la lettre que nous vous avons adressée le 10 février 2014 :

*« lors de notre Assemblée Générale du 31 janvier à laquelle participaient, Messieurs Marc PETIT Maire et Conseiller Général et Dino CINIÉRI Député, une discussion animée s'est engagée, Monsieur Marc PETIT a demandé à son Directeur Général des Services Monsieur Jean Michel Lionard d'intervenir, soulignant qu'étant donné sa fonction il ne pouvait être soupçonné de positions politiques. Ce dernier a affirmé **publiquement** que l'étude du dossier pouvait être bouclée en 24 mois, si on en avait la volonté. Celle-ci est-elle du côté du Conseil Général ? ».*

Vous avez aussi en votre possession la demande d'autorisation d'élargissements des trottoirs au Haut du Boulevard Fayol, avec plans à l'appui, Monsieur le Maire est toujours dans l'attente de votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre courrier et que vous voudrez bien nous apporter rapidement les réponses à ce qui précède.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Marie COLARD
Co-Présidente

en accord avec Paul BERTRAND Co-Président

Les membres du bureau

Marie Paule BROUSSARD-Daniel CARTIER–Fernand CHAPIGNAC–René DUFAUT-Gérard DUPUY–
Monique FAURE–Patricia RIBBES–Elisabeth TYR– Robert VALLA–Louis VOLTINI-

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site :
<http://www.firminyfayoldeviation.fr>

Courrier à adresser : Louis VOLTINI 101 bis boulevard Fayol 42700 FIRMINY